

PROCOLE No. I.

SÉANCE DU 1^{ER} MAI 1886.

Le Gouvernement du Japon, et les Gouvernements de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de la Belgique, de la Confédération suisse, du Danemark, de l'Espagne, des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, des Pays-Bas, du Portugal, de la Russie, de la Suède et de la Norvège,

Réciproquement, animés d'un égal désir d'arriver à une entente commune pour mener à bonne fin l'œuvre de la révision des traités entreprise par la Conférence préliminaire de 1882,

Ont désigné des Plénipotentiaires chargés de les représenter à une nouvelle Conférence convoquée à cet effet par le Gouvernement japonais.

Les Délégués de ces Gouvernements se sont réunis au Ministère des Affaires Etrangères, à Tokio, le 1^{er} mai 1886, à deux heures de l'après-midi

Etaient présents :

Pour le Japon :

Son Excellence
le Comte Inouyé Kaoru,
Ministre des Affaires Etrangères, et

Son Excellence

M. Siuzo Aoki,
Vice-Ministre des Affaires Etrangères;

Pour la France :

Son Excellence
M. J. A. Sienkiewicz,
Envoyé Extraordinaire et Ministre
Plénipotentiaire ;

Pour l'Autriche-Hongrie :

Son Excellence
le Comte Charles Zaluski,
Envoyé Extraordinaire et Ministre
Plénipotentiaire ;

Pour la Grande-Bretagne :

Son Excellence
l'Honorable Sir Francis R. Plunkett,
K. C. M. G.
Envoyé Extraordinaire et Ministre
Plénipotentiaire ;

PROTOCOL No. I.

MEETING OF THE 1ST MAY 1886.

The Government of Japan, and the Governments of Austria-Hungary, Belgium, Denmark, France, Germany, Great Britain, Italy, the Netherlands, Portugal, Russia, Spain, Sweden and Norway, the Swiss Confederation and the United States of America,

Respectively, recognizing the desirability of arriving at a common understanding with the object of completing the work of the Revision of the Treaties begun in the Preliminary Conference of 1882, have appointed Plenipotentiaries to represent them at a new Conference convoked by the Japanese Government for this purpose.

The Delegates met at the Ministry for Foreign Affairs on ^{at 2 P.M.} Saturday the 1st May 1886, at 2 o'clock in the afternoon.

There were present :—

For Japan :

His Excellency
Count Inouyé Kaoru,
Minister for Foreign Affairs, and

His Excellency

Mr. Siuzo Aoki,
Vice Minister for Foreign Affairs ;

For France :

His Excellency
Mr. J. A. Sienkiewicz,
Envoy Extraordinary and Minister
Plénipotentiaire ;

For Austria-Hungary :

His Excellency
Count Charles Zaluski,
Envoy Extraordinary and Minister
Plénipotentiaire ;

For Great Britain :

His Excellency
The Hon. Sir Francis R. Plunkett,
K. C. M. G.
Envoy Extraordinary and Minister
Plénipotentiaire ;

Pour l'Italie :
 Son Excellence
 le Commandeur Renato de Martino,
 Envoyé Extraordinaire et Ministre
 Plénipotentiaire ;

Pour la Belgique :
 Son Excellence
 M. Georges Neyt,
 Envoyé Extraordinaire et Ministre
 Plénipotentiaire ;

Pour les Etats-Unis d'Amérique :
 Son Excellence
 M. Richard B. Hubbard,
 Envoyé Extraordinaire et Ministre
 Plénipotentiaire ;

Pour l'Allemagne :
 Son Excellence
 M. Théodore von Holleben,
 Envoyé Extraordinaire et Ministre
 Plénipotentiaire, et
 M. Edouard Zappe,
 Consul Général d'Allemagne ;

Pour les Pays-Bas, pour la Suède et la Norvège,
 et pour le Danemark :
 M. J. J. van der Pot,
 Ministre Résident ;

Pour l'Espagne :
 M. José Delavat,
 Ministre Résident ;

Pour le Portugal :
 M. José da Silva Loureiro,
 Chargé d'Affaires a. i. ;

Pour la Russie :
 M. Alexis de Speyer,
 Chargé d'Affaires a. i. ;

Pour la Confédération suisse :
 Son Excellence
 M. Théodore von Holleben, et
 M. A. Wolff,
 Consul Général de Suisse.

Son Excellence le Comte Inouyé, Ministre
 des Affaires Etrangères, en prenant place au
 fauteuil, prononce le discours suivant :

" Messieurs,
 " Avant d'aborder l'objet pour lequel nous
 " sommes rassemblés aujourd'hui, je dois tout
 " d'abord m'acquitter, par ordre de Sa Majesté
 " l'Empereur, mon Auguste Souverain, d'un
 " agréable devoir, en vous exprimant, en Son
 " nom, la satisfaction avec laquelle Sa Majesté
 " voit la réunion de cette Conférence, et le ferme

For Italy :
 His Excellency
 Mr. Renato de Martino,
 Envoy Extraordinary and Minister
 Plenipotentiary ;

For Belgium :
 His Excellency
 Mr. George Neyt,
 Envoy Extraordinary and Minister
 Plenipotentiary ;

For the United States of America :
 His Excellency
 Mr. Richard B. Hubbard,
 Envoy Extraordinary and Minister
 Plenipotentiary ;

For Germany :
 His Excellency
 Mr. Theodore von Holleben,
 Envoy Extraordinary and Minister
 Plenipotentiary, and
 Mr. Edward Zappe,
 Consul General of Germany ;

For the Netherlands, for Sweden and Norway,
 and for Denmark :
 Mr. J. J. van der Pot,
 Minister Resident ;

For Spain :
 Mr. José Delavat,
 Minister Resident ;

For Portugal :
 Mr. José da Silva Loureiro,
 Chargé d'Affaires ad interim ;

For Russia :
 Mr. Alexis de Speyer,
 Chargé d'Affaires ad interim ;

For the Swiss Confederation :
 His Excellency
 Mr. Theodore von Holleben, and
 Mr. A. Wolff,
 Consul General of Switzerland.

His Excellency Count Inouye, Minister for
 Foreign Affairs, taking his seat at the head of
 the table, made the following speech :—

" Gentlemen,
 " Before proceeding with the subject which
 " has brought us together, I have the honor to
 " discharge, by the command of His Majesty
 " the Emperor, my August Sovereign, a pleas-
 " ant duty. His Majesty has charged me to
 " convey to you His satisfaction at the meeting
 " of this Conference, and to express His confi-

" espoir qu'Elle entretient que les négociations
 " qui vont s'ouvrir aboutiront à des résultats de
 " nature à satisfaire également toutes les Puissan-
 " ces intéressées.
 " Je vous invite maintenant, Messieurs, à
 " constituer la Conférence en procédant au choix
 " d'un Président."
 M. Sienkiewicz, Ministre de France, doyen du
 Corps diplomatique, répond en ces termes :

" Messieurs,
 " En ma qualité de doyen du Corps diplo-
 " matique, j'ai le devoir de prendre la parole
 " pour exprimer les sentiments de profonde
 " gratitude qu'a éveillé en nous le témoignage
 " de bienveillante sympathie que Sa Majesté
 " l'Empereur a bien voulu nous donner, et pour
 " prier Son Excellence Monsieur le Ministre des
 " Affaires Etrangères de transmettre à Sa
 " Majesté nos respectueux remerciements.

" Qu'il me soit encore permis de vous proposer
 " de confier de nouveau à Son Excellence le
 " Comte Inouyé les fonctions de Président qu'il
 " a déjà remplies avec tant de distinction et
 " d'habileté lors de la Conférence de 1882, dont
 " la Conférence actuelle n'est en quelque sorte
 " que la continuation. C'est un usage consacré
 " par les précédents et qui, dans la présente
 " circonstance, s'allie admirablement avec notre
 " intérêt à tous. Les qualités éminentes du
 " Comte Inouyé, son expérience, sa sagesse
 " éprouvée, nous sont comme une garantie que
 " l'œuvre de la révision des traités, pour l'achève-
 " ment de laquelle nous sommes heureux d'être
 " réunis, aboutira à des résultats également
 " satisfaisants pour tous les Etats intéressés.

" Je ne doute donc pas de l'assentiment
 " unanime que rencontrera cette proposition."

La Conférence se range avec empressement à
 la proposition du Ministre de France et décerne
 à l'unanimité la présidence au Ministre des
 Affaires Etrangères.

Le Comte Inouyé remercie la Conférence de
 cette marque de confiance, et demande la per-
 mission, en cas d'empêchement de sa part, de se
 faire remplacer au fauteuil par M. Siuzo Aoki,
 second Plénipotentiaire pour le Japon, qu'il
 présente à la Conférence.

Cette proposition étant adoptée, il est procédé
 à la constitution du Bureau du Protocole, que le
 Président propose de composer ainsi qu'il suit :

" dent hope that the negotiations will be produc-
 " tive of a result most satisfactory to all the
 " States interested.

" Now, Gentlemen, I request you to constitute
 " the Conference by choosing the President."

Mr. Sienkiewicz, the French Minister, as
 Doyen of the Diplomatic Corps, replied as
 follows :—

" Gentlemen,
 " In my position as Doyen of the Diplomatic
 " Corps, it devolves upon me to express the
 " feelings of deep gratitude which are inspired
 " in us by the proof of kindly sympathy which
 " His Majesty the Emperor has been graciously
 " pleased to afford to us, and to beg His Excel-
 " lency the Minister for Foreign Affairs to con-
 " vey to His Majesty our respectful thanks.

" I may be permitted also to propose to you
 " to confer again on His Excellency Count
 " Inouye the functions of President which he
 " previously discharged with such distinguished
 " ability during the Conference of 1882, of
 " which the present Conference is, so to speak,
 " the continuation. This is a custom which is
 " consecrated by precedent, and which under
 " present circumstances is eminently conducive to
 " the interests of us all. The high qualities
 " of Count Inouye, his experience, and his
 " proved wisdom are to us a guarantee that the
 " work of the Revision of the Treaties, for the
 " completion of which we are happily assembled
 " here to day, will lead to results equally
 " satisfactory to all the States interested.

" I feel convinced that my proposition will
 " meet with unanimous approval."

The Conference cordially adopted the propo-
 sition of Mr. Sienkiewicz, and conferred the
 presidency upon the Minister for Foreign
 Affairs.

Count Inouye thanked the Conference for
 this mark of confidence, and asked permission
 to allow himself, when prevented from presi-
 ding, to be replaced in the chair by Mr. Siuzo
 Aoki, Second Plenipotentiary for Japan, whom
 he introduced to the Conference.

This proposal having been agreed to, the
 Conference proceeded to constitute the Secre-
 tariat for drawing up the Protocols—which the
 President proposed to form as follows :—

M. Saito Shiuchiro, Chef de Section des Affaires Politiques au Ministère des Affaires Étrangères, et Chef du Cabinet du Ministre;

M. le Baron A. de Siebold, Conseiller de Légation, attaché au Cabinet du Ministre des Affaires Étrangères;

M. D. W. Stevens, Conseiller de Légation, attaché au Cabinet du Ministre des Affaires Étrangères;

M. John Harington Gubbins, interprète faisant fonctions de secrétaire-interprète à la Légation d'Angleterre;

M. P. de Lucy-Fossarieu, interprète à la Légation de France.

Ces noms ayant été approuvés, les Secrétaires sont présentés à la Conférence.

Le Président propose, et il est décidé que les pleins pouvoirs des Délégués seront déposés au Secrétariat.

Le Président, à ce sujet, fait savoir que le Ministre d'Espagne a reçu de son Gouvernement un télégramme lui annonçant que ses pleins pouvoirs avaient été expédiés le 6 avril dernier, et il pense que la Conférence sera d'accord avec lui pour reconnaître à M. Delavat le droit de prendre part aux séances en attendant l'arrivée prochaine de ses pouvoirs.

M. Sienkiewicz fait remarquer que ce point est hors de discussion, et il croit se faire l'interprète des sentiments unanimes de la Conférence en donnant à M. Delavat l'assurance du vif plaisir avec lequel ses collègues le verront se joindre à eux.

Le Président fait connaître ensuite qu'il a reçu du Chargé d'Affaires d'Hawaii une lettre en date du 1^{er} février dernier, par laquelle M. Irwin, étant sur le point de quitter temporairement le Japon, l'avise que son Gouvernement déclare adhérer à l'avance à tous les arrangements qui pourront être conclus par les États-Unis.

M. de Speyer rappelle que, bien que n'étant pas muni de pleins pouvoirs, il a reçu de son Gouvernement, par le télégraphe, l'autorisation de prendre part à la Conférence, et que le Ministre du Japon à Saint-Petersbourg a été informé du fait.

Le Président confirme cette assertion.

M. Sienkiewicz, au nom de ses collègues,

Mr. Saito Shiuchiro, Chief of the Political Section in the Ministry for Foreign Affairs, and Chef de Cabinet of the Minister for Foreign Affairs;

Baron von Siebold, Counsellor of Legation, attached to the Cabinet of the Minister for Foreign Affairs;

Mr. D. W. Stevens, Counsellor of Legation, attached to the Cabinet of the Minister for Foreign Affairs;

Mr. John Harington Gubbins, Acting Japanese Secretary to the British Legation;

Mr. P. de Lucy-Fossarieu, Interpreter to the French Legation.

These names having been agreed to, the Secretaries were introduced to the Conference.

On the proposal of the President, it was decided that the Full Powers of the Delegates should be deposited with the Secretariat.

With reference to this subject, the President announced that the Spanish Minister had received from his Government a telegram informing him that his Full Powers had been sent off on the 6th April last. He was therefore of opinion that the Conference would concur with him in recognizing the right of Mr. Delavat to participate in its sittings, in anticipation of the approaching arrival of his Full Powers.

Mr. Sienkiewicz observed that this point required no discussion:—he believed that he was only giving expression to the unanimous sentiment of the Conference when he assured Mr. Delavat of the pleasure with which his Colleagues would welcome his cooperation.

The President further announced that he had received from the Chargé d'Affaires of Hawaii a letter, dated the 1st February last, in which Mr. Irwin, being about to leave Japan temporarily, notified him that his Government declared its adhesion in advance to all arrangements which might be concluded by the United States of America.

Mr. de Speyer drew attention to the fact that although he was not furnished with Full Powers, he had received authority from his Government by telegraph to take part in the Conference and that the Japanese Minister at St. Petersburg had been notified of this.

The President confirmed this statement.

Mr. Sienkiewicz, in the name of his colleagues,

exprime l'avis que, dans ces conditions, la participation de M. de Speyer aux Conférences ne saurait faire l'objet d'aucune contestation.

Le Comte Inouyé prononce alors le discours suivant:

"Messieurs,

"La Conférence qui se réunit aujourd'hui va avoir pour tâche de réviser les traités actuellement en vigueur et de conclure une convention qui réglera, pour de nombreuses années, les rapports du Japon avec les Puissances d'Occident.

"La Conférence de 1882, convoquée dans le but de rechercher une base pour la révision des traités, n'a pas été stérile, en ce sens qu'elle a permis au Gouvernement Impérial de mettre nettement en lumière la nécessité de certaines réformes, notamment celle du système de juridiction, et qu'elle lui a fourni l'occasion de manifester hautement ses tendances libérales en ce qui touche l'ouverture du pays tout entier au commerce et à la libre circulation des étrangers. Les propositions dont le Gouvernement japonais avait pris l'initiative sur ce point n'ont pas rencontré de la part des Puissances une complète adhésion; mais la discussion des questions commerciales a conduit à une solution satisfaisante. Un contre-projet de tarif, préparé par les soins des Délégués étrangers, a été accepté par le Gouvernement Impérial, tandis que, sur la question des droits de tonnage et sur celle de l'affrètement des navires étrangers, l'entente s'est établie en principe.

"Comme vous ne l'ignorez pas, Messieurs, l'objet que poursuivait cette première Conférence, c'est-à-dire la détermination d'une base pour la révision des traités, n'a pu être atteint qu'à la suite de laborieuses négociations entre nos Gouvernements respectifs, et les différents points en discussion ont été résumés dans le Mémoire du mois d'août 1884, Mémoire qui, je me plais à le reconnaître, a été accepté par tous les Gouvernements, soit comme base définitive, soit tout au moins comme point de départ.

"Aussi, dans la préparation des projets que je vais avoir l'honneur de vous soumettre, me suis-je attaché à suivre pas à pas ce Mémoire, et vous constaterez, je l'espère, que j'ai réussi à me conformer, sur presque tous les points, à l'esprit qui l'avait inspiré.

gues, expressed the opinion that under these circumstances no objection could be taken to the participation of Mr. de Speyer in the Conference.

The President then made the following speech:—

"Gentlemen,

"The Conference which is assembled to-day has for its object the revision of the existing Treaties, and the conclusion of a Convention which shall for many years regulate the intercourse between Japan and the Western Powers.

"The Conference of 1882, which was called for the purpose of establishing a basis for the Revision of the Treaties, was a success in so far as it enabled the Imperial Government to point out clearly various desirable reforms, notably the reform of jurisdiction, and to declare its liberal policy in regard to the opening of the whole country to foreign trade and intercourse. The proposition then submitted by the Imperial Government in this respect did not meet with the full concurrence of the Treaty Powers, but the discussion on commercial matters led to a satisfactory result. A counter-proposition of a Tariff prepared by the Foreign Delegates has been accepted by the Imperial Government, and the questions of tonnage-dues and the charter of foreign vessels have been agreed upon *en principe*."

"As you are all aware, the object which this first Conference had in view, namely, the formation of a basis for the Revision of the Treaties, was obtained only after prolonged negotiations between our respective Governments. The various points under consideration were embodied in the Memorandum of August 1884, which I am happy to say has been accepted by all the Governments represented at this Conference, either as a basis, or at least as a *point de départ*."

"In preparing, therefore, the drafts of the propositions which I shall have the honor to submit to you, I have been guided by this Memorandum, and you will find that I have been able in nearly every point to adhere to the spirit by which it was dictated.

"Je regrette que tant de temps ait été nécessaire pour l'élaboration de ces documents; mais j'ose me flatter que ce temps, du moins, n'aura pas été dépensé en vain, car l'étude des questions, si complexes, de juridiction à laquelle on a dû se livrer, a amené, par voie de conséquence, l'introduction de réformes correspondantes dans la législation japonaise. Je puis, Messieurs, vous donner l'assurance que le Gouvernement Impérial a pleine conscience de la responsabilité qui lui incomberait si les modifications qu'il propose d'apporter au régime de juridiction auquel sont soumis les étrangers en cet Empire étaient acceptées.

"J'ai l'honneur de vous remettre les textes imprimés des projets que le Gouvernement japonais a préparés, et que je prends la liberté de recommander à un examen attentif et approfondi de votre part.

"L'intérêt commun que nous avons, les uns et les autres, à l'établissement de relations intimes et au développement d'un commerce prospère entre ce pays et les nations occidentales, nous sera, je le veux croire, une garantie que les difficultés inévitables qui surgissent dans les questions que nous allons avoir à traiter, seront victorieusement surmontées, grâce surtout à l'esprit d'équité et de conciliation dont nous sommes animés.

"Il est une chose, Messieurs, que, j'en suis certain, vous saurez ne pas perdre de vue: c'est que, représentants de la civilisation occidentale, vous êtes appelés à prononcer un jugement sur les progrès accomplis par cet Empire et que votre verdict prouvera au monde si, oui ou non, la politique suivie, depuis l'époque de la Restauration, par le Gouvernement du Japon et le pays lui-même, a su provoquer chez les nations dont vous êtes les mandataires assez de confiance, de sympathie et d'approbation pour justifier la substitution d'un régime nouveau à celui qui a été pratiqué jusqu'à ce jour.

"Messieurs, je vous souhaite cordialement la bienvenue, et, me faisant l'écho des sentiments de mon Auguste Souverain, je me permets d'entretenir l'espoir que la Conférence qui s'ouvre sous de si heureux auspices aboutira à des résultats également favorables et aux intérêts des Puissances signataires et à ceux du pays que j'ai l'honneur de représenter."

"M. Sienkiewicz remercie le Ministre des

"I regret that so much time has been taken up in the preparation of these documents, but I am happy to think that this time has not been spent in vain, for the study of the complicated judicial questions involved has produced corresponding reforms in Japanese legislation. I assure you Gentlemen, that the Imperial Government is fully aware of the responsibility which will be incurred by it if the modifications proposed in the system of jurisdiction over foreigners in this Empire are carried out.

"I now beg leave to submit to you printed copies of the drafts which the Japanese Government has prepared, and which I recommend to your earnest and careful consideration.

"The interest which we all in common have in the development of intimate relations and a prosperous commerce between this Empire and Western Nations will, I permit myself to believe, be a guarantee that the great difficulties which naturally present themselves in dealing with the questions before us may be overcome, having regard more especially to the equitable and conciliatory spirit by which we are animated.

"I trust you will not lose sight of the fact that you, as the representatives of western civilization, are called upon to pronounce judgment upon the progress of this country, and that your decision will demonstrate to the world whether or not the policy which this Government and nation have been pursuing since the time of the restoration has succeeded in producing a feeling of confidence and sympathetic approbation among the nations which you represent such as to justify the adoption of a different system to that which has hitherto prevailed.

"Gentlemen, I bid you a most hearty welcome, and echoing the sentiment of my August Sovereign, I permit myself to entertain the confident hope that the Conference so auspiciously commenced will be productive of a result beneficial alike to the interests of the Treaty Powers and of the nation I have the honor to represent."

Mr. Sienkiewicz thanked the President for

"Affaires Etrangères de l'exposé historique qu'il vient de faire et déclare partager son espoir de voir sortir de la nouvelle Conférence une œuvre féconde et durable."

Les textes, soit français soit anglais, des documents comprenant la série des projets rédigés par le Gouvernement japonais, sont distribués en triple exemplaire aux Délégués.

Le Président réclame l'indulgence de la Conférence pour les quelques fautes qui existent dans les documents distribués. Sur la demande que lui fait le Ministre de France si ces fautes altèrent le sens général, il répond qu'il n'en existe pas de cette nature.

Le Président formule alors les propositions suivantes.

En premier lieu, il lui paraît nécessaire de régler à l'avance l'ordre des discussions. A cet effet, il a eu soin de faire dresser une liste imprimée, qui est remise à chacun des Délégués, des diverses questions à traiter rangées suivant l'ordre adopté dans la rédaction du Projet de Convention, et comprenant d'abord les questions commerciales, ensuite les concessions du Gouvernement japonais, enfin les questions relatives à la juridiction. Il demande donc que l'on se conforme, dans les discussions, à l'ordre ainsi établi, et qu'on ne passe à la discussion d'une question nouvelle qu'après avoir résolu la question précédente.

Sir Francis Plunkett fait observer qu'il serait préférable de remettre à la séance suivante, alors que les Délégués auront eu le temps de prendre connaissance des documents qui leur sont soumis, toute décision sur l'ordre des discussions.

La Conférence adopte cette manière de voir.

En second lieu, le Président exprime le désir que les discussions et les documents relatifs à la Conférence soient considérés comme d'un caractère strictement confidentiel.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

En troisième lieu, le Président propose que les protocoles soient rédigés en anglais et en français, toute liberté étant laissée aux Délégués de faire usage, au cours des délibérations, de la langue qu'il leur conviendra.

Après un échange d'explications auquel prennent part le Président et les Délégués de

the general statement (*exposé historique*) which he had made, and stated that he shared his hope that the new Conference would lead to fruitful and durable results.

Three copies, in French or English text, of the documents embodying the series of proposals drawn up by the Japanese Government were distributed to each Delegate.

The President asked the indulgence of the Conference for the few mistakes which existed in the documents distributed. In reply to a question addressed to him by the Minister of France as to whether these mistakes altered the general sense, he replied that there were no mistakes of this nature.

The President then made the following proposals:—

In the first place, it appeared to him necessary to determine beforehand the order of discussion. He had therefore taken care to have prepared a printed list, which had been given to each Delegate, of the various questions to be treated, arranged in the order adopted in drawing up the Draft of the Convention, the commercial questions coming first in this order, the concessions made by the Japanese Government coming next, and the questions relating to jurisdiction being taken last. He therefore hoped that this order would be adhered to in the discussion, and that no fresh subject would be opened until after the one preceding it had been settled.

Sir Francis Plunkett observed that it would be better to postpone till the next sitting, when the Delegates would have had time to make themselves acquainted with the papers which had been given to them, all decision respecting the order of discussion.

The Conference adopted this view.

Secondly, the President expressed his wish that the discussions and papers connected with the Conference should be considered as strictly confidential.

This proposition was accepted unanimously.

Thirdly, the President proposed that the Protocol should be drawn up in English and French, full liberty being given to each Delegate to make use in the course of the discussions of the language which he might prefer to employ.

After some discussion, in which the President, and the Delegates of France, England, Ger-

France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, des Etats-Unis et de Russie, il est entendu que les protocoles seront rédigés à la fois en anglais et en français, les deux textes étant, d'ailleurs, identiques et faisant foi au même titre; que les Délégués signeront l'un ou l'autre suivant leur préférence; que, dans les discussions, il sera loisible d'employer tel langage que ce soit: que toute proposition nouvelle d'un caractère important devra être rédigée par écrit et ne pourra être discutée qu'à la séance suivante, et après avoir été soumise aux Délégués en double texte français et anglais, la préparation de ces textes étant laissée au soin des Secrétaires.

Le Président propose alors de fixer le jour de la prochaine séance.

Après une courte discussion sur le délai nécessaire pour permettre aux Délégués d'étudier les documents communiqués par le Gouvernement japonais, la Conférence décide de s'ajourner au samedi 22 mai, à deux heures de l'après-midi.

La séance est levée à trois heures et demie.

Signé:

SIENKIEWICZ.
R. DE MARTINO.
G. NEYT.
HOLLEBEN.
ZAPPE.
J. DELAVAT.
SPEYER.
A. WOLFF.

Certifié conforme à l'original:

SAITO SHIUCHIRO.
BARON DE SIEBOLD.
D. W. STEVENS.
JOHN H. GUBBINS.
P. DE LUCY-FOSSARIEU.

many, Italy, the United States and Russia took part, it was agreed that the Protocols should be drawn up simultaneously in English and French, the two texts to be regarded as identical and equally valid; that the Delegates should sign whichever of the two they might prefer; that any language might be used in the discussions; and that any new proposition of an important nature should be drawn up in writing and could only be discussed at the meeting following that at which it was brought forward, and after having been submitted to the Delegates in both English and French texts,—the preparation of these texts to be entrusted to the Secretariat.

The President then proposed that the date of the next sitting of the Conference should be fixed.

After a short discussion on the question of the period of adjournment necessary to enable the Delegates to study the documents presented by the Japanese Government, the Conference decided to adjourn until Saturday the 22nd May at 2 o'clock in the afternoon.

The sitting terminated at half past 3 o'clock.

Signed:

INOUE KAORU.
AOKI.
ZALUSKI.
F. R. PLUNKETT.
RICHARD B. HUBBARD.
J. J. VAN DER POT.
J. LOUREIRO.

Certified to be a correct copy:

PROTOCOLE N^o 2.

SEANCE DU 22 MAI 1886.

La Conférence s'est réunie à deux heures de l'après-midi sous la présidence du Comte Inouyé.

Etaient présents:

Pour le Japon:

Le Comte Inouyé et M. Aoki;

Pour la France:

M. Sienkiewicz;

Pour l'Autriche-Hongrie:

Le Comte Charles Zaluski;

Pour la Grande-Bretagne:

Sir Francis R. Plunkett;

Pour l'Italie:

M. de Martino;

Pour la Belgique:

M. Neyt;

Pour les Etats-Unis d'Amérique:

M. Hubbard;

Pour l'Allemagne:

M. von Holleben et M. Zappe;

Pour les Pays-Bas, pour la Suède et la Norvège, et pour le Danemark:

M. van der Pot;

Pour l'Espagne:

M. Delavat;

Pour le Portugal:

M. Loureiro;

Pour la Russie:

M. de Speyer;

Pour la Confédération suisse:

M. von Holleben et M. Wolff.

Le Président soumet aux Délégués le protocole de la première séance et propose que, suivant la procédure adoptée par de récentes Conférences européennes, le protocole soit tenu pour lu et signé séance tenante par les Délégués.

Sir Francis Plunkett demande à appeler l'attention sur un passage du discours prononcé par le Président à la séance précédente, où il est dit que la Conférence va avoir pour objet de conclure "une convention." Il est d'avis que le terme "des conventions" exprimerait avec plus d'exactitude l'objet pour lequel la Conférence a été réunie. Ce changement de rédaction lui

PROTOCOL N^o 2.

MEETING OF MAY 22, 1886.

The Conference met at 2 o'clock in the afternoon, under the presidency of Count Inouye.

There were present:—

For Japan:

Count Inouye and Mr. Aoki;

For France:

Mr. Sienkiewicz;

For Austria-Hungary:

Count Charles Zaluski;

For Great Britain:

Sir Francis R. Plunkett;

For Italy:

Mr. de Martino;

For Belgium:

Mr. Neyt;

For the United States of America:

Mr. Hubbard;

For Germany:

Mr. von Holleben and Mr. Zappe;

For the Netherlands, for Sweden and Norway, and for Denmark:

Mr. van der Pot;

For Spain:

Mr. Delavat;

For Portugal:

Mr. Loureiro;

For Russia:

Mr. de Speyer;

For the Swiss Confederation:

Mr. von Holleben and Mr. Wolff.

The President submitted to the Delegates the Protocol of the first meeting of the Conference, and suggested that, in conformity with the procedure observed by recent European Conferences, it should be taken as read, and might thereupon be signed by the Delegates.

Sir Francis Plunkett desired to call attention to that portion of the President's speech at the last meeting, in which it was stated that the object of the Conference was to conclude "a Convention;" and suggested that the word "Conventions" would better express the object for which the Conference was assembled. This change of the wording seemed to him to be